

## *L'éducation thérapeutique du patient*

CODE 008-101

L'ETP fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient atteint de maladie chronique. La formation est conforme au cahier des charges national.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, vous serez capable d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique structurés, en vous appuyant sur des valeurs partagées et une méthodologie rigoureuse.

### ELEMENTS FORTS

**Loi HPST concernant l'ETP et l'arrêté du 2 août 2010**  
**Analyse de l'évolution des pratiques dans les services**  
**Les outils de communication en ETP**  
**Les étapes de la démarche éducative (HAS)**  
**À qui proposer l'ETP et qui réalise l'ETP ?**  
**Les facteurs favorables à l'apprentissage**

### PERSONNES CONCERNEES

Médecin, cadre de santé, IDE, aide-soignant, diététicien, kinésithérapeute ...

### CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

L'éducation thérapeutique a pour objectif, de faire acquérir aux patients les compétences nécessaires pour améliorer leur qualité de vie avec leur maladie et leur traitement. Cette approche pédagogique, qui se développe dans les établissements de santé, s'organise autour de textes réglementaires dont les derniers en août 2010 précisent les conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutiques par les ARS et les compétences requises pour les dispenser. Cette formation respecte les durées de formations requises ainsi que les contenus attendus, pour élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique.



## CONTENU

### Connaître les différents aspects de l'éducation thérapeutique

- L'éducation thérapeutique, la loi et la déontologie.
- Le concept d'éducation thérapeutique : définitions et objectifs.
- L'éducation thérapeutique intégrée aux soins.
- Les caractéristiques des maladies nécessitant un programme ETP.

### Connaître la méthodologie et la stratégie de mise en place de l'éducation thérapeutique

Le diagnostic éducatif.

- La notion de contrat d'éducation, l'élaboration et la négociation des objectifs éducationnels en termes de compétences.
- Les informations nécessaires à la continuité des soins en équipe pluridisciplinaire.

### L'élaboration d'un programme d'éducation

- La méthodologie du montage d'une séquence éducative.
- L'évaluation des compétences acquises par le patient.
- Les différents outils d'évaluation.

### Concevoir un programme d'éducation thérapeutique conforme aux recommandations de la HAS et aux textes en vigueur

- Champs cliniques couverts par le programme.
- Parcours des patients concernés par le programme d'éducation ou critères d'inclusion.
- Objectifs et modalités de mise en œuvre du programme.
- Coordination et évaluation selon les indicateurs HAS en vue d'une demande d'autorisation ARS.

**DUREE** 6,00 jour(s)



INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex  
Tél. 04 72 69 91 70 Email. infipp@infipp.com



Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.



**INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex**  
**Tél. 04 72 69 91 70 Email. [infipp@infipp.com](mailto:infipp@infipp.com)**

